

Définition et mesure

La définition du travail est presque aussi complexe que les raisons qui incitent les individus à travailler. La diversité des objectifs de l'emploi, tels que l'obtention d'une rémunération financière, l'épanouissement personnel, les rapports sociaux, la stimulation intellectuelle et l'avancement professionnel a pour corollaire une gamme tout aussi vaste de situations professionnelles. Par le passé, les travailleurs salariés à plein-temps prédominaient dans la population active. Aujourd'hui, il convient de procéder à des distinctions claires dans les définitions normalisées de l'emploi, du fait de l'importance croissante du travail à temps partiel, des horaires flexibles, des contrats temporaires, du travail indépendant et des activités de conseil, sans oublier l'emploi informel, le travail occasionnel et le travail bénévole.

D'après la définition de l'emploi donnée par le Bureau international du travail (BIT), et utilisée dans les enquêtes sur la population active réalisées dans les pays de l'OCDE, une personne est considérée comme étant « au travail » si elle effectue un travail en vue d'un traitement, d'un bénéfice ou d'un gain familial (en espèces ou en nature) pendant au moins une heure par semaine, ou si elle est temporairement absente de son travail pour raison de maladie, de congé ou de conflit du travail. Le ratio emploi/population présenté ici montre la part de la population d'âge actif (l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans) qui exerce un emploi salarié ou indépendant. Les travailleurs temporaires – qui seront évoqués en particulier plus bas – se définissent comme des salariés exerçant une activité dont la durée est limitée : cette définition inclut donc les contrats à durée déterminée, le travail journalier, saisonnier, etc. La publication de l'OCDE sur les statistiques de la population active, 1983-2003 (OCDE, 2004) décrit dans le détail les modalités d'application de cette définition dans les pays membres. Les données relatives à l'emploi et au travail temporaire sont généralement recueillies par le biais des enquêtes nationales sur la population active, lesquelles ne rendent pas compte de l'emploi informel. On s'emploie désormais davantage à estimer les effectifs de l'emploi informel, dans la mesure où les politiques visant à promouvoir la transition vers une économie salariée font l'objet d'une attention croissante. La publication OCDE (2004) examine en détail les principaux enjeux à cet égard et présente des méthodes d'estimation récentes.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la proportion d'âge actif dans l'emploi a fortement progressé au cours de la deuxième moitié des années 90, essentiellement du fait de conditions économiques favorables. La progression des taux d'emploi a cependant globalement cessé depuis 2001. Les taux d'emploi ont continué à augmenter en Espagne, en Grèce et en Italie, entre 2001 et 2003, mais ont nettement baissé aux États-Unis, en Pologne et en Turquie. En moyenne, ils ont décliné à la fois dans l'ensemble des pays de l'OCDE et dans les 19 pays de l'Union européenne. En 2003, le ratio emploi/population était de l'ordre de 65 % en moyenne, mais s'établissait à un niveau sensiblement supérieur en Islande, en Suisse et en Norvège (tableau SS1.3).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les ratios emploi/population chez les femmes ont continué à augmenter depuis 2001, conformément à la tendance observée au cours des deux dernières décennies (graphique SS1.1). Malgré cette augmentation, « l'écart homme/femme » en matière d'emploi reste important (près de 10 points en moyenne) dans la majorité des pays de l'OCDE.

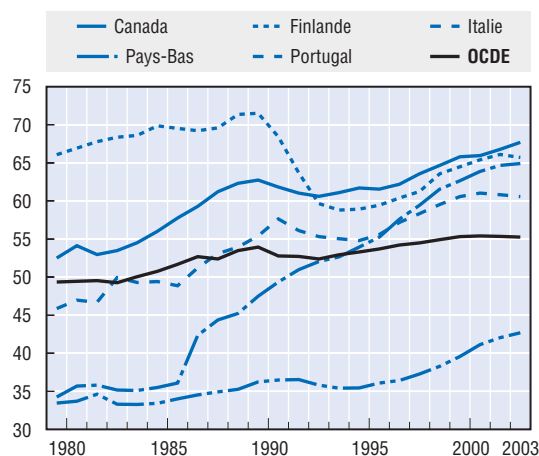
L'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) a également progressé dans presque tous les pays depuis 2001, du fait des départs différés en retraite. En revanche, l'emploi des jeunes travailleurs (15-24 ans) a décliné dans la plupart des pays pendant la même période, la France constituant l'exception la plus notable à cet égard. Les ratios emploi/population chez les jeunes sont nettement inférieurs à la moyenne de l'OCDE, qui se situe à 43 %, en Belgique, en Corée, en France, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie.

L'incidence de l'emploi temporaire a fortement augmenté dans beaucoup de pays de l'OCDE, en ce qui concerne les hommes comme les femmes, par rapport aux niveaux observés au début des années 90. La probabilité d'occuper un emploi temporaire est beaucoup plus forte pour les femmes que pour les hommes (tableau SS1.1), sauf dans les pays d'Europe orientale et au Mexique. Le niveau du travail temporaire est nettement supérieur à la moyenne en Espagne, au Mexique, en Pologne et au Portugal, et s'est fortement élevé depuis le milieu des années 90 au Portugal (graphique SS1.2) en raison de la mise en œuvre de réformes du marché du travail et de la croissance économique rapide. Dans d'autres pays, comme le Japon, l'augmentation de la part du travail temporaire a été plus progressive, et a fait suite à une évolution des facteurs culturels ainsi que des attitudes de la société à l'égard du travail. L'assouplissement de la réglementation relative à l'emploi temporaire dans de nombreux pays de l'OCDE, depuis le milieu des années 80 a contribué à accroître la fréquence de cette forme de travail, en particulier dans les pays où la législation en matière de protection de l'emploi est particulièrement rigoureuse en ce qui concerne les contrats permanents (OCDE, 2004).

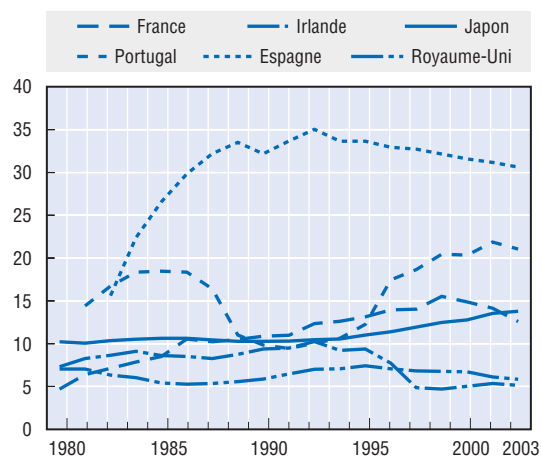
Indicateurs d'état de la société : Chômage (SS2), Mères de famille en activité (SS4), Âge de départ en retraite (SS8).

Indicateurs de réponses de la société : Prestations de non-emploi (SS5).

SS1.1. Forte augmentation des taux d'emploi des femmes
Taux d'emploi des femmes en pourcentage de la population féminine en âge de travailler



SS1.2. Variation importante dans les proportions d'emploi temporaire
Emploi temporaire en pourcentage de l'emploi salarié



SS1.3. Indicateurs de l'emploi, 2003

	Ratio emploi/population en pourcentage de la population en âge de travailler				Incidence de l'emploi temporaire en pourcentage de l'emploi salarié total				
	Total	Groupe d'âge			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
		15-24	25-54	55-64					
Australie	69.3	59.9	76.9	50.1	76.4	62.2
Autriche	68.7	51.5	83.7	30.1	76.0	61.5	7.2	7.5	6.8
Belgique	59.3	27.1	76.1	28.1	67.1	51.4	8.6	6.4	11.3
Canada ¹	72.1	57.8	80.6	53.0	76.5	67.7	13.0	12.4	13.6
République tchèque	64.9	31.4	81.7	42.3	73.4	56.3	9.9	9.2	10.7
Danemark	75.1	59.4	83.5	60.7	79.7	70.5	9.6	7.9	11.3
Finlande	67.4	38.5	81.1	49.9	69.0	65.7	16.4	12.8	20.0
France	62.7	29.8	79.3	36.8	68.9	56.7	12.6	11.2	14.1
Allemagne	64.6	42.4	78.2	39.0	70.4	58.7	12.2	12.1	12.3
Grèce	58.0	26.3	72.6	41.9	72.5	44.0	11.1	9.7	13.2
Hongrie	57.0	26.7	73.7	29.0	63.4	50.9	7.5	8.3	6.7
Islande ²	82.8	59.4	90.0	87.2	85.7	79.8	9.6	9.5	9.7
Irlande	65.0	45.8	76.0	49.3	74.5	55.4	5.1	4.3	6.0
Italie	56.2	26.0	70.8	30.3	69.7	42.7	9.5	7.9	11.8
Japon	68.4	40.3	78.3	62.1	79.8	56.8	13.8	7.9	22.2
Corée	63.0	30.8	73.1	57.8	75.0	51.1
Luxembourg ²	63.6	32.3	79.1	27.9	75.5	51.5	4.3	4.0	4.7
Mexique	59.6	44.7	68.1	53.8	82.0	39.4	20.6	25.8	10.6
Pays-Bas	72.7	65.4	82.1	43.5	80.2	64.9	14.6	12.8	16.7
Nouvelle-Zélande	72.5	56.6	79.8	64.4	79.3	65.8
Norvège	75.9	55.3	83.0	68.8	78.8	72.9	9.4	7.7	11.3
Pologne	51.4	19.6	67.6	28.6	56.7	46.2	19.4	20.8	17.8
Portugal	67.1	38.4	81.0	51.1	73.9	60.6	21.0	19.4	22.9
République slovaque	57.7	27.6	76.0	24.6	63.4	52.2	5.1	5.5	4.6
Espagne	60.7	36.8	71.3	40.8	74.5	46.8	30.6	28.6	33.5
Suède	74.3	45.0	83.5	69.0	75.6	72.8	14.7	12.3	17.0
Suisse	77.8	63.2	84.8	65.6	84.9	70.6	12.3	12.0	12.6
Turquie	45.5	30.5	54.0	32.7	65.9	25.2	15.5	15.6	15.4
Royaume-Uni	72.9	59.8	80.9	55.5	79.3	66.4	5.8	5.1	6.6
États-Unis ¹	71.2	53.9	78.8	59.9	76.9	65.7	4.0	3.9	4.2
OCDE	64.9	42.9	75.3	50.1	74.7	55.3	13.9	13.0	15.2

1. Les données sur l'emploi temporaire sont de 2002 pour le Canada et de 2001 pour les États-Unis.

2. Islande et Luxembourg : données de 2002.

Source : OCDE (2004), Statistiques de la population active, 1983-2003, OCDE, Paris.

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/100703606236>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (1999), *La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : Évaluation des performances et des politiques*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2000), *Policies towards Full Employment*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris (www.oecd.org/els/perspectivesemploi).

Définition et mesure

Le taux de chômage représente la part de personnes sans emploi dans la population active en âge de travailler. Outre le niveau du taux de chômage, la durée des périodes de chômage et l'incidence du chômage de longue durée contribuent fortement aux effets du chômage sur le bien-être individuel, la vie familiale et la situation sociale.

Selon la définition du BIT, sont considérés comme chômeurs les personnes qui n'ont pas travaillé au moins une heure, en tant que salarié ou non salarié, au cours de la semaine de référence ; qui sont immédiatement disponibles et qui ont pris des dispositions spécifiques pour rechercher un emploi durant les quatre semaines précédant l'enquête. Ainsi, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'une déficience physique ou celles qui suivent des études à plein-temps ne sont pas en général considérées comme chômeurs. Les enquêtes nationales sur la population active constituent la principale source de données sur le chômage.

Les tendances du chômage sont déterminées à la fois par les facteurs affectant la demande sur le marché du travail, tels que le taux de croissance économique, et par les facteurs affectant l'offre de main-d'œuvre, tels que l'évolution démographique et la politique sociale. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, le taux de chômage a fortement baissé après avoir connu, au début des années 1990 (graphique SS2.1) une hausse sans précédent depuis la guerre ; en 2003, il était inférieur à 10 % dans tous les pays, à quelques exceptions près (Espagne, Pologne, République slovaque et Turquie). En Espagne, en Finlande et en Irlande, le taux de chômage a été particulièrement instable, reflétant l'évolution de l'activité économique dans ces pays. Au Japon, il est légèrement redescendu en 2003, à la suite de dix années d'augmentation progressive mais persistante.

En 2003, le taux de chômage des femmes était, en moyenne, à peine marginalement supérieur à celui des hommes, à la suite d'une réduction considérable de l'écart séparant les taux de chômage des hommes et des femmes enregistrée dans de nombreux pays (tableau SS2.3). Le décalage entre les hommes et les femmes reste cependant important en Grèce, en Espagne et en Italie, et explique en grande partie l'écart entre les taux de chômage moyens des hommes et des femmes dans l'OCDE.

Dans une majorité de pays de l'OCDE, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est plus de deux fois supérieur à celui des travailleurs d'âge très actif (25-54 ans) et dans beaucoup de pays européens, le chômage des jeunes a fortement augmenté depuis 2001. En revanche, le taux de chômage des travailleurs âgés (55-64 ans) est inférieur à celui du groupe des travailleurs d'âge très actif dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Finlande, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, les départs en retraite se traduisant par une réduction de la part des demandeurs d'emploi actifs.

Les différences entre les pays en ce qui concerne l'incidence du chômage de longue durée sont beaucoup plus importantes que pour les taux de chômage (tableau SS2.3). L'incidence du chômage de longue durée est

un bon indicateur des caractéristiques structurelles du marché du travail dans chaque pays, mais ses variations sont en général liées aux cycles de l'activité économique. Par exemple, les ralentissements de l'activité ont provoqué une hausse brutale du chômage de longue durée au début des années 1990, suivie d'une hausse plus modérée depuis 2000 (graphique SS2.2), alors que le chômage de longue durée a eu tendance à diminuer pendant les périodes de reprise économique. L'incidence du chômage de longue durée augmente régulièrement au Japon depuis le début des années 90.

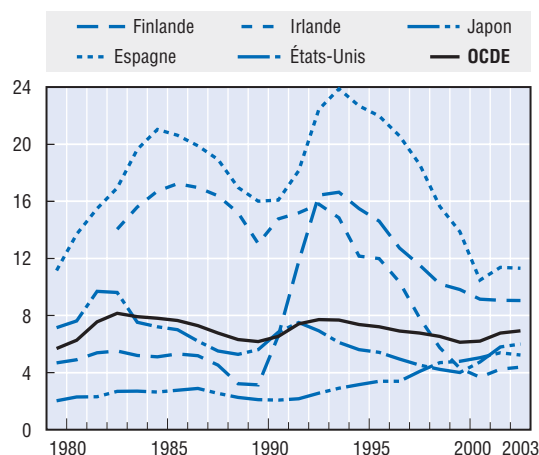
La précarité à la fois financière et sociale que connaissent les personnes qui sont au chômage, varie en fonction de divers facteurs, notamment la durée du chômage, la situation vis-à-vis de l'emploi des autres membres du ménage et les politiques publiques. Pour le travailleur sans emploi, les possibilités de retour au travail diminuent avec la durée du chômage : alors que de courtes périodes de chômage sont souvent nécessaires pour passer d'un emploi à un autre ou rechercher un emploi, des périodes prolongées de chômage risquent d'avoir un effet plus défavorable sur le revenu du ménage, la vie familiale et la santé mentale des intéressés, et de contribuer à leur isolement social. D'après la publication OCDE (2004), des mesures actives du marché du travail telles que la mise en place de formations, notamment qualifiantes, peut réduire la durée du chômage. Les travailleurs qualifiés traversent des périodes de chômage relativement courtes lorsqu'ils sont licenciés et les possibilités de réinsertion après une perte d'emploi sont plus importantes après avoir suivi une formation. Ce type de mesures contribue donc à traiter certains des problèmes sociaux associés au chômage de longue durée.

Indicateurs d'état de la société : Emploi (SS1), Ménages sans emploi (SS3), Âge de départ en retraite (SS8), inactivité des jeunes (SS9), Isolement social (CO2).

Indicateurs de réponses de la société : Prestations de non-emploi (SS5), Minima sociaux de dernier recours (SS6), Dépenses sociales publiques (EQ5).

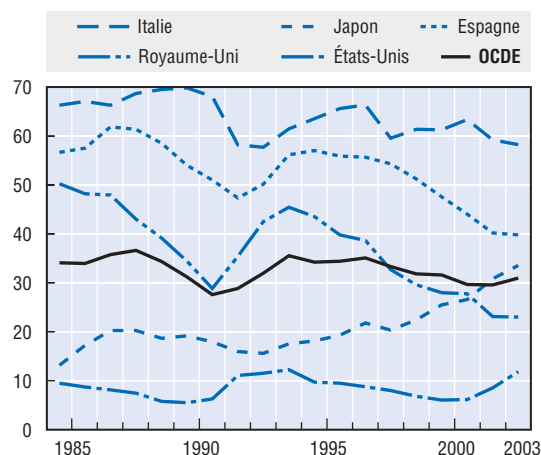
SS2.1. Hausse des taux de chômage depuis 2000

Personnes sans emploi en pourcentage de la population active



SS2.2. Différences considérables entre pays dans les niveaux et les tendances des taux de chômage de longue durée

Chômage de longue durée (12 mois et plus) en pourcentage du chômage total



SS2.3. Indicateurs de chômage, 2003

	Taux de chômage en pourcentage de la population active					Incidence du chômage de longue durée, en pourcentage du chômage total		
	Total	Groupe d'âge			Hommes	Femmes	6 mois et plus	12 mois et plus
		15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans				
Australie	5.7	11.6	4.5	3.9	5.6	5.8	39.7	22.5
Autriche	4.2	6.5	3.8	5.0	4.3	4.1	41.0	24.5
Belgique	7.7	19.0	7.0	1.7	7.4	8.0	64.7	46.3
Canada	7.6	13.8	6.5	6.3	8.0	7.2	18.6	10.1
République tchèque	7.8	17.6	7.0	4.4	6.1	9.9	69.9	49.9
Danemark	5.4	9.8	5.0	3.9	5.1	5.7	40.9	19.9
Finlande	9.0	21.6	7.3	7.7	9.2	8.9	41.4	24.7
France	9.7	20.8	8.6	6.8	8.7	10.9	62.0	42.9
Allemagne	9.3	10.6	9.1	9.7	9.6	8.8	68.5	50.0
Grèce	8.9	25.1	8.0	3.0	5.7	13.6	74.5	56.5
Hongrie	5.9	13.4	5.3	2.8	6.1	5.6	65.4	42.2
Islande ¹	3.3	7.2	2.7	1.4	3.6	2.9	24.8	11.1
Irlande	4.4	7.6	3.9	2.4	4.8	3.9	56.6	35.4
Italie	8.7	26.3	7.2	3.8	6.7	11.6	74.1	58.2
Japon	5.2	10.2	4.7	5.5	5.5	4.9	50.9	33.5
Corée	3.4	9.6	3.0	1.9	3.6	3.1	10.1	0.6
Luxembourg ¹	2.6	7.0	2.4	0.2	1.9	3.6	46.8	27.4
Mexique	2.5	5.3	1.9	1.0	2.5	2.6	4.9	1.0
Pays-Bas	4.2	7.8	3.6	3.0	4.1	4.3	49.2	29.2
Nouvelle-Zélande	4.7	10.2	3.5	3.6	4.4	5.0	27.4	13.3
Norvège	4.4	11.7	3.8	1.4	4.8	3.9	20.6	6.4
Pologne	19.6	43.0	17.3	11.2	19.0	20.4	70.2	49.7
Portugal	6.4	14.6	5.7	4.3	5.6	7.3	57.1	32.0
République slovaque	17.5	33.1	15.1	13.6	17.3	17.7	76.4	61.1
Espagne	11.3	22.7	10.2	6.9	8.2	15.9	59.6	39.8
Suède	5.8	13.8	4.9	4.8	6.3	5.2	35.4	17.8
Suisse	4.1	8.6	3.6	2.5	3.8	4.5	48.8	27.0
Turquie	10.5	20.5	8.7	3.7	10.7	10.1	39.9	24.4
Royaume-Uni	4.8	11.5	3.8	3.3	5.5	4.1	37.3	23.0
États-Unis	6.0	12.4	5.0	4.1	6.3	5.7	22.0	11.8
OCDE	6.9	13.6	6.1	4.8	6.8	7.1	46.3	31.0

Note : Les données sont pour la population de 15 ans et plus.

1. Islande et Luxembourg : données de 2002.

Source : OCDE (2004), Statistiques de la population active, 1983-2003, OCDE, Paris.

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/653283777746>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (2004), Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/perspectivesemploi).

Définition et mesure

Les indicateurs de l'emploi et du chômage sont des mesures de l'activité, ou de l'inactivité, des individus sur le marché du travail. Cependant, le bien-être d'une personne dépend des ressources qui sont apportées et partagées par tous les membres du ménage. Lorsqu'aucun membre adulte d'un ménage n'occupe d'emploi rémunéré, tous les membres risquent de connaître la pauvreté et la misère et seront tributaires des prestations sociales pour assurer leur subsistance au quotidien. Et lorsqu'une part importante de chômeurs et d'inactifs vivent dans des ménages ne comptant aucun adulte en activité, la misère sociale s'accroît et les conditions de vie de ces ménages dépendront, pour l'essentiel, des systèmes de protection sociale. Les enfants qui grandissent au sein de ce type de ménages n'ont, dans leur entourage, aucun adulte actif auquel s'identifier – facteur qui est souvent considéré comme ayant une influence sur les résultats scolaires et sur le comportement futur sur le marché du travail.

Les indicateurs de ménages sans emploi peuvent être définis de diverses manières. Ils peuvent se référer soit aux individus (à savoir la part des personnes vivant dans des ménages sans emploi) soit aux ménages (la part des ménages répondant à cette définition), et l'absence d'emploi peut être définie de plusieurs façons (sur la base des conventions de l'OIT ou d'autres critères). Alors que les indicateurs publiés dans les versions précédentes de *Panorama de la société* concernaient les ménages comptant au moins une personne en âge de travailler (15-64 ans), au sein desquels personne n'occupait d'emploi rémunéré, ceux qui sont présentés ici ont trait à toutes les personnes, y compris les enfants, vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif et au sein desquels personne ne travaille. L'« emploi » sous-entend la perception d'une rémunération ou de revenus d'une activité indépendante au cours de l'année précédente. Les données, disponibles pour 25 pays de l'OCDE environ, proviennent d'enquêtes sur le revenu des ménages et d'ensembles de microdonnées, et sont aussi utilisées dans d'autres parties de l'étude pour décrire les tendances de la répartition des revenus et de la pauvreté.

Dans 24 pays de l'OCDE, parmi toutes les personnes vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, un peu moins de 10 % sont membres de ménages au sein desquels aucun adulte n'exerce d'emploi rémunéré. Le graphique SS3.1 montre que cette proportion varie entre moins de 5 % aux États-Unis, au Japon, au Mexique, au Portugal et en Suisse à plus de 15 % en Allemagne et en Pologne. Par rapport aux niveaux observés au milieu des années 90, la part des personnes vivant dans des ménages sans emploi a diminué dans la plupart des pays, et en particulier en Nouvelle-Zélande, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Elle a néanmoins enregistré une faible augmentation en Allemagne, en Pologne et en République tchèque et une augmentation un peu plus forte en Hongrie. Dans la plupart de ces pays, le marché du travail s'est profondément modifié au cours des dix dernières années, sous l'effet du passage à l'économie de marché.

L'évolution de la part des ménages sans emploi est en partie liée à l'évolution de la part des individus occupant un emploi, mais il n'existe pas de relation forte entre les deux variables. Le graphique SS3.2 indique l'évolution des taux de ménages sans emploi et de non-emploi des individus d'âge actif (d'après les enquêtes sur la population active) dans certains pays de l'OCDE. Les taux de non-emploi des personnes d'âge actif ont baissé dans plusieurs pays depuis le milieu des années 80 et ont décliné de façon plus marquée encore au cours de la deuxième moitié des années 90. Cette baisse ne s'est cependant pas systématiquement traduite par une baisse de la part des individus vivant dans des ménages sans emploi. En Finlande et au Royaume-Uni, la proportion de ménages sans emploi a augmenté, alors qu'en Australie et en France, elle est restée stable, malgré une hausse des taux d'emploi dans tous ces

pays au cours de la deuxième moitié des années 90. Le fait que la hausse de l'emploi n'ait pas dans tous les cas débouché sur une diminution de la proportion de ménages sans emploi reflète la polarisation du travail et l'augmentation de la proportion de ménages comptant deux apparteurs de revenu dans la plupart des pays de l'OCDE.

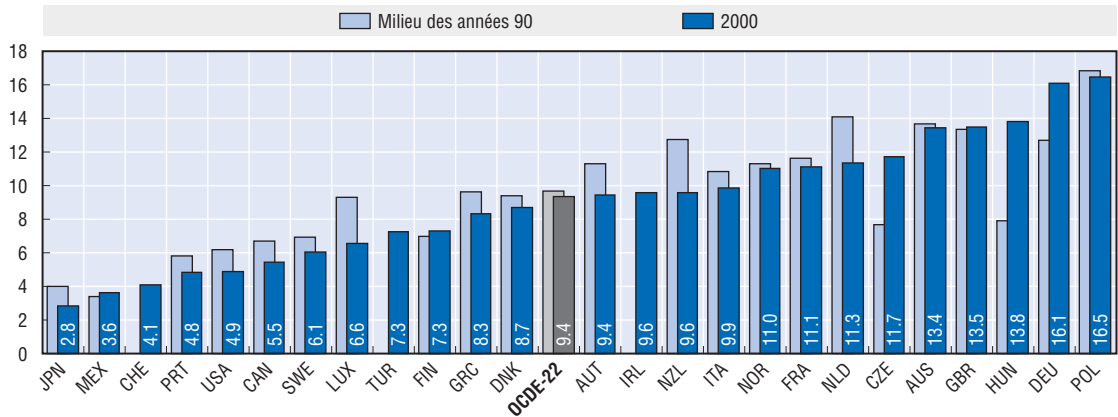
Il existe des relations réciproques entre l'absence d'emploi et d'autres caractéristiques des ménages. La probabilité d'absence d'emploi est plus forte dans les familles monoparentales (32 % en moyenne) que dans les familles biparentales (à peine 5 %). Au Royaume-Uni, la proportion de parents isolés sans emploi est deux fois supérieure à celle que l'on observe en Autriche et au Portugal. Comme on peut s'y attendre, les personnes vivant dans des ménages sans emploi et qui ont comme principale source de revenu les prestations sociales constituent la majorité des pauvres. La diminution du nombre des ménages sans emploi constituerait donc un progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cela étant, compte tenu de l'augmentation de la proportion de familles monoparentales, des progressions, même légères, du taux d'emploi dans chaque pays, risquent de ne pas être suffisantes pour réduire la fréquence de la pauvreté chez les parents isolés.

Indicateurs d'état de la société : Emploi (SS1), Chômage (SS2), Mères de familles en activité (SS4), Niveau de formation (SS7), Pauvreté relative (EQ1), Isolement social (CO2).

Indicateurs de réponses de la société : Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations de non-emploi (SS5).

SS3.1. Variations entre les pays de l'OCDE dans la proportion de la population en ménages sans emploi

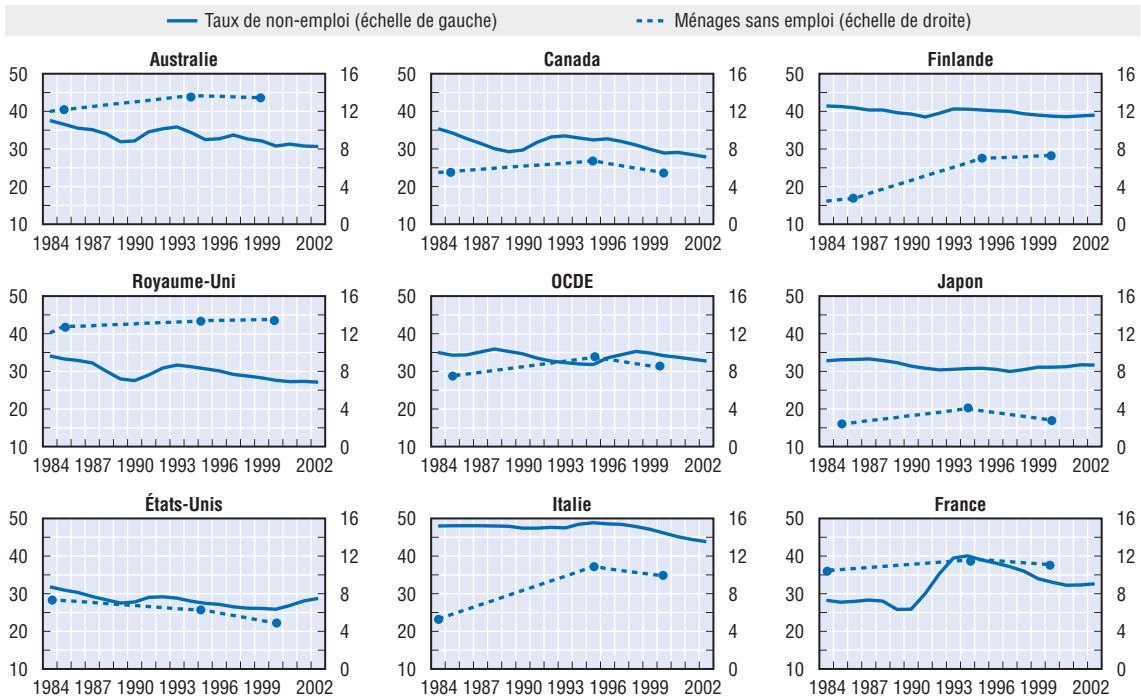
Personnes vivant dans des ménages sans emploi avec un chef de ménage en âge de travailler, en proportion de la population totale



Note : Pour la plupart des pays, « 2000 » correspond aux données de l'année 2000, sauf 1999 pour l'Australie, l'Autriche et la Grèce, 2001 pour l'Allemagne, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, et 2002 pour la République tchèque, le Mexique et la Turquie. Pour la plupart des pays, « Milieu des années 90 » correspond aux données de l'année 1995, sauf 1993 pour l'Autriche, 1994 pour l'Australie, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, le Japon, le Mexique et la Turquie, et 1996 pour la République tchèque et la Nouvelle-Zélande.

SS3.2. Différences dans l'évolution du non-emploi des individus et des ménages

Part de la population vivant dans des ménages sans emploi avec un chef de ménage en âge de travailler, et taux de non-emploi des individus en âge de travailler, en pourcentages



Note : Taux de non-emploi des personnes en âge de travailler. Les points indiquent les années d'enquête.

Source : Estimations faites à partir de Förster, M. et M. Mira d'Ercole (2005), « Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE », Document de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 22, OCDE, Paris ; OCDE (2004), Statistiques de la population active, 1983-2003, OCDE, Paris.

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/000687248871>

Pour en savoir plus. ■ Gregg, P., R. Scutella et J. Wadsworth (2004), « Reconciling Workless Measures at the Individual and Household Level: Theory and Evidence from the United States, Britain, Germany, Spain and Australia », LSE Centre for Economic Performance, Document de travail n° 635, Londres. ■ OCDE (1998), Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris.

Définition et mesure

Au cours des dernières décennies, de grands nombres de femmes ayant des enfants en bas âge ont pris un emploi rémunéré. Les pouvoirs publics ont souvent encouragé cette évolution pour des raisons diverses parmi lesquelles figurent la promotion de l'autonomie individuelle et de l'égalité entre les hommes et les femmes, la réduction de la pauvreté – en particulier des enfants – et la mobilisation de ressources supplémentaires sur le marché du travail.

L'indicateur présenté ici correspond au taux d'emploi des mères âgées de 15 à 64 ans, selon l'âge de leur plus jeune enfant : la classification distingue entre les enfants âgés de moins de 3 ans, de 3 à 5 ans et de 6 à 14 ans. Des problèmes de mesure se posent du fait que les groupes d'âge considérés dans les enquêtes diffèrent d'un pays à l'autre (voir les notes correspondant aux graphiques SS4). Les enquêtes sur la population active réalisées par les pays de l'OCDE considèrent en général les personnes en congé de maternité et en congé parental comme des personnes occupées. Cependant, celles qui prennent un congé parental d'une durée de trois ans, par exemple en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Finlande et en France, ne sont pas, par convention, considérées comme occupées.

Aujourd'hui, les jeunes femmes font en moyenne des études plus longues que par le passé. Cette tendance a contribué à une légère baisse du taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 24 ans. Ce taux a toutefois progressé pour les femmes d'âge actif et les femmes âgées dans la quasi-totalité des pays au cours de la dernière décennie (OCDE, 2002), tout comme les taux d'emploi des mères de jeunes enfants (âgés de moins de 6 ans) sauf en Suède, en Finlande et au Japon, où ces taux ont diminué d'environ 5 points de pourcentage (graphique SS4.1).

L'âge de leur plus jeune enfant a une forte incidence sur la situation des femmes au regard de l'emploi (tableau SS4.2). Les mères consacrent beaucoup de leur temps à s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont en bas âge et un des moyens auxquels elles ont recours pour y parvenir sans s'arrêter totalement de travailler consiste à réduire leur temps de travail. Le travail à temps partiel est plus répandu chez les mères d'enfants de moins de 6 ans que chez celles qui ont des enfants plus âgés : seuls le Danemark, le Portugal et les pays d'Europe orientale font exception à cet égard (graphique SS4.3). Le travail à temps partiel est la forme d'emploi la plus courante pour les mères en Australie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse. Dans les autres pays, même si les mères de famille sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que les femmes sans enfants, le travail à plein-temps demeure leur mode d'activité le plus courant. C'est chez les mères de famille

dont le niveau de formation est faible ou moyen que l'incidence du travail à temps partiel est la plus forte alors que les mères qui ont une formation plus poussée ont davantage tendance à travailler à plein-temps.

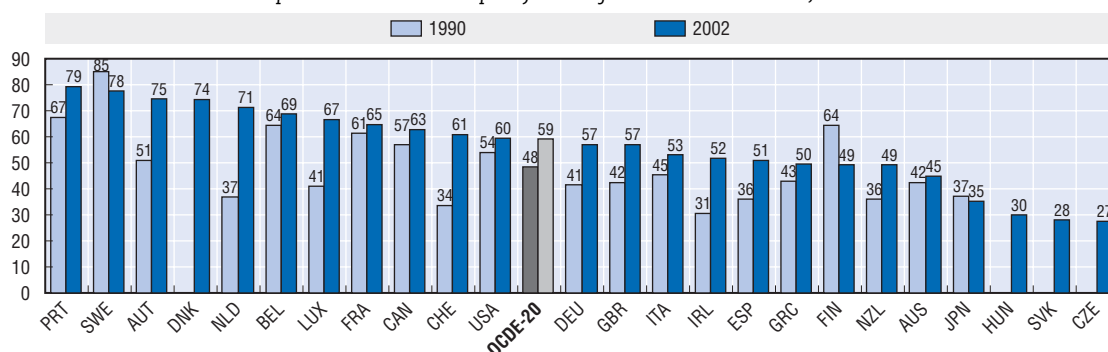
Divers moyens d'action, dont l'importance varie d'un pays à l'autre, peuvent favoriser une augmentation des taux d'emploi des femmes ayant des enfants. Dans les pays nordiques, le taux élevé d'activité des mères de famille s'explique par la forte orientation des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de l'égalité hommes-femmes et la générosité des dispositifs de congé parental et d'accès aux structures d'accueil des enfants, alors qu'aux Pays-Bas, c'est en encourageant l'emploi à temps partiel que l'on permet surtout aux femmes de « concilier vie de famille et vie professionnelle ». Aux États-Unis, le fort taux d'emploi des femmes avec enfants est lié aux prestations versées aux parents qui conservent leur emploi et au large recours des familles aux structures privées d'accueil des enfants.

Indicateurs d'état de la société : Emploi (SS1), Ménages sans emploi (SS3), Niveau de formation (SS7), Pauvreté relative (EQ1), Pauvreté des enfants (EQ3).

Indicateurs de réponses de la société : Dépenses sociales publiques (EQ5), Dépenses sociales totales (EQ7).

SS4.1. Les mères de jeunes enfants travaillent de plus en plus

Taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans¹, 1990² et 2002³



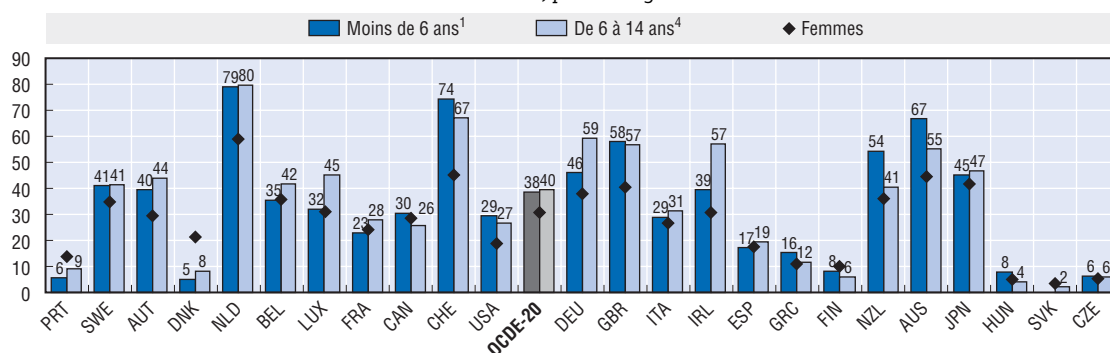
SS4.2. Le taux d'emploi maternel augmente avec l'âge du plus jeune enfant

Taux d'emploi des mères par âge du plus jeune enfant, en 2002³, pourcentages

	Âge du plus jeune enfant			Âge du plus jeune enfant			
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 14 ⁴ ans	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 14 ⁴ ans	
Autriche	80.1	70.3	69.8	Italie	54.4	51.7	49.4
Belgique	70.4	67.4	68.6	Luxembourg	70.6	63.1	58.2
Canada	58.7	68.1	76.3	Pays-Bas	74.2	68.2	70.1
République tchèque	16.8	36.5	69.2	Nouvelle-Zélande	43.2	58.2	74.7
Danemark	71.4	77.5	79.1	Portugal	75.3	81.9	76.3
Finlande	32.2	74.7	85.3	Espagne	51.7	50.3	47.7
France	66.2	63.2	67.5	Suède	72.9	82.5	77.4
Allemagne	56.0	58.1	64.3	Suisse	58.2	64.5	77.8
Grèce	47.9	50.9	53.5	Royaume-Uni	57.2	56.9	67.0
Irlande	51.1	52.3	51.1	États-Unis	56.6	60.0	69.4
OCDE-20				57.5	61.8	67.0	

SS4.3. La part de l'emploi à temps partiel est plus élevée chez les mères

Part de l'emploi à temps partiel⁵ des mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans¹, autres mères et toutes les femmes, 2002³, pourcentages



Note : Dans les deux graphiques ci-dessus, les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans en 2002.

1. Moins de 5 ans en Australie ; moins de 7 ans en Suède.
2. 1989 en Australie et aux États-Unis ; 1991 au Canada, Danemark, Irlande, Japon et Nouvelle-Zélande.
3. 2001 au Canada, Danemark, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande et États-Unis ; 2000 en Australie.
4. 6 à 13 ans aux États-Unis ; 6 à 16 ans au Canada, Finlande et Suède ; 6 à 17 ans en Nouvelle-Zélande.
5. Moins de 30 heures par semaine, sauf en Australie, Japon, Suède et États-Unis (moins de 35 heures par semaine).

Source : Enquête européenne sur les forces de travail ; États-Unis : statistiques de la population active du Current Population Survey, www.bls.gov/cps ; OCDE (2002, 2003, 2004), *Bébés et employeurs : Comment réconcilier travail et vie de famille*, Volumes 1, 2 et 3, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/social/famille).

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/611305387818>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (2002, 2004), *Perspectives de l'emploi*, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/perspectivesemploi).

Définition et mesure

Par prestations de non-emploi, on désigne le revenu d'un ménage dont le chef est sans emploi par rapport au revenu dont bénéficiait ce ménage lorsque son chef occupait un emploi. Le revenu du ménage pris en compte est « net » des allocations perçues et des impôts versés dans l'emploi et hors emploi. Les taux de remplacement de ces prestations influent dans une large mesure sur l'incitation financière des individus à prendre un emploi rémunéré, ainsi que sur le niveau global d'emploi et de pauvreté à l'échelle de la société.

Les estimations des taux de remplacement des prestations de non-emploi qui sont présentées ici s'appuient sur des modèles impôts-prestations construits pour chaque pays, appliqués à des personnes dans diverses situations types. On suppose que les intéressés sont âgés de 40 ans et ont travaillé pendant 22 ans ; les taux de remplacement sont calculés pour des personnes vivant seules ou en couple avec deux enfants âgés de 4 et 6 ans, en partant du principe que le conjoint ne travaille pas et ne perçoit pas d'allocations de chômage, et abstraction faite des prestations et des coûts liés à la garde des enfants. Les taux de remplacement des prestations de non-emploi varient en fonction de la durée de perception des prestations : beaucoup de personnes remplissent les conditions requises pour bénéficier de l'assurance chômage au début de la période de chômage, mais ont recours aux prestations d'aide sociale (auxquelles n'ont normalement droit que les personnes économiquement faibles) lorsqu'elles arrivent en fin de droits. En faisant la moyenne des divers taux de remplacement pour différents types de famille et durées de chômage, on obtient un indicateur global : cet indicateur synthétique est une moyenne simple des taux de remplacement nets, chaque mois d'indemnisation sur une période de cinq ans étant affecté du même coefficient de pondération, pour quatre types de ménages et deux niveaux de revenus antérieurs : 100 % et 66.7 % du salaire de l'ouvrier moyen. Les estimations sont calculées séparément pour les personnes admises et non admises à bénéficier de l'aide sociale. La publication de l'OCDE intitulée *Prestations et salaires* (OCDE, 2004) contient des précisions sur la méthodologie et les hypothèses retenues.

Fixer le « bon » niveau des prestations pour les personnes sans emploi est source de nombreux dilemmes pour les gouvernements. D'une part, un niveau trop faible peut être à l'origine de graves difficultés économiques pour les bénéficiaires de prestations de chômage et d'aide sociale, et ne pas permettre aux demandeurs d'emploi de consacrer un temps suffisant à la recherche d'un emploi conforme à leurs vœux qui s'inscrive dans une perspective durable. D'autre part, des prestations très généreuses risquent de ne pas inciter les intéressés à chercher un emploi. L'un des moyens d'évaluer le montant des prestations de chômage accessibles aux personnes valides d'âge actif consiste à comparer le revenu dont dispose leur ménage lorsqu'elles ont recours à ces prestations et le revenu dont elles disposaient lorsqu'elles travaillaient, en tenant compte des effets des impôts et d'autres prestations (allocations familiales et de logement, le cas échéant).

En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, l'indicateur synthétique des taux de remplacement des prestations de non-emploi était de 40 % en 2002, lorsque seule était prise en compte l'assurance chômage, et légèrement supérieur à 60 % lorsque s'y ajoutait l'aide sociale (graphique SS5.1). L'aide sociale, qui joue un rôle plus important en cas de chômage prolongé, peut aussi accroître le revenu des familles au cours de la période initiale de chômage dans certains pays, mais cette pratique n'est pas très répandue (les ressources des intéressés

dépassent souvent les seuils fixés pour cette période). Dans plusieurs pays, la perception simultanée de prestations de chômage et d'aide sociale est explicitement exclue.

Sur une période de cinq ans, les taux de remplacement des prestations de non-emploi les plus élevées, sont appliqués par la Belgique (69 %), qui est suivie de près par certains pays nordiques et d'Europe continentale, et les taux les plus faibles sont enregistrés dans les pays anglosaxons et d'Europe du Sud et au Japon.

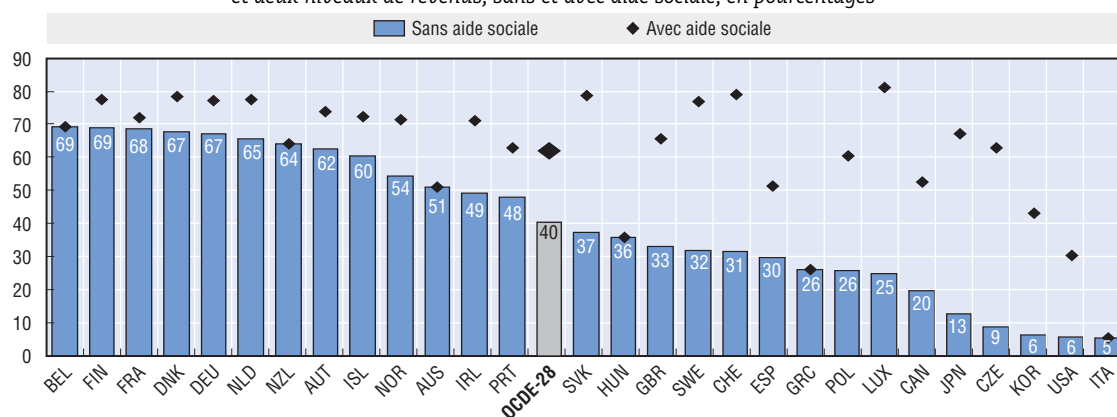
Les taux de remplacement des prestations de non-emploi varient selon la structure de la famille et la durée du chômage (tableau SS5.2). En moyenne, les taux nets concernant les parents isolés et les familles de deux adultes avec enfants (de l'ordre de 70 % pendant la phase de chômage initiale, et de 60 % en cas de chômage de longue durée) sont en général supérieurs aux taux dont bénéficient les familles sans enfant. Les taux appliqués au cours du premier mois de chômage sont habituellement supérieurs d'environ un tiers aux taux appliqués après cinq ans de chômage.

Indicateurs d'état de la société : Chômage (SS2), Pauvreté relative (EQ1).

Indicateur de réponses de la société : Minima sociaux (SS6).

SS5.1. Les taux de remplacement nets hors emploi varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre

Moyenne des taux de remplacement nets sur 60 mois de chômage, en 2002, pour quatre types de famille et deux niveaux de revenus, sans et avec aide sociale, en pourcentages



SS5.2. Les taux de remplacement nets sont généralement plus élevés pour les parents isolés et les couples avec enfants

Taux de remplacement nets lors de deux périodes de chômage et pour quatre types de famille, en 2002, à 100 % du niveau du SOM, en pourcentages

	Période initiale de chômage ¹						Chômage de longue durée ²					
	Sans enfants			Deux enfants			Sans enfants			Deux enfants		
	Parent isolé	Couple marié – un apporteur de revenus	Couple marié – deux apporteurs de revenus	Parent isolé	Couple marié – un apporteur de revenus	Couple marié – deux apporteurs de revenus	Parent isolé	Couple marié – un apporteur de revenus	Couple marié – deux apporteurs de revenus	Parent isolé	Couple marié – un apporteur de revenus	Couple marié – deux apporteurs de revenus
Australie	32	29	44	54	66	54	32	29	44	54	66	54
Autriche	55	57	76	71	73	81	51	62	47	68	78	68
Belgique	66	58	78	66	61	80	55	58	72	66	61	75
Canada	64	66	78	75	76	85	22	37	45	55	59	58
Rép. tchèque	50	50	72	54	54	74	31	52	44	59	71	51
Danemark	59	66	76	75	76	78	50	75	54	72	78	60
Finlande	64	70	77	83	82	81	51	67	51	66	85	64
France	71	67	82	76	76	82	41	54	44	63	70	52
Allemagne	61	54	85	83	78	96	61	64	71	76	68	77
Grèce	46	46	62	50	50	62	0	0	41	3	3	41
Hongrie	44	44	66	55	54	71	24	24	42	31	30	49
Islande	49	43	69	65	57	76	49	66	70	65	74	76
Irlande	29	45	60	54	55	67	51	66	45	59	73	54
Italie	52	56	71	60	60	76	0	0	45	0	0	53
Japon	63	61	79	74	61	81	34	48	42	74	71	52
Corée	54	54	72	54	53	73	17	28	41	39	49	40
Luxembourg	85	84	89	89	89	93	50	67	42	61	78	47
Pays-Bas	71	74	83	78	78	83	58	69	48	64	72	52
Nlle-Zélande	37	54	45	62	67	51	37	54	45	62	67	51
Norvège	66	67	80	81	73	83	42	50	44	65	64	47
Pologne	44	46	61	50	51	64	30	46	42	55	73	52
Portugal	78	76	88	76	77	87	24	46	49	50	61	64
Rép. slovaque	62	65	78	69	72	82	42	71	43	68	91	60
Espagne	70	71	83	76	75	87	27	32	45	38	41	44
Suède	81	81	89	90	83	90	51	67	41	55	78	48
Suisse	72	71	82	82	82	88	51	63	43	65	71	46
Royaume-Uni	45	45	52	46	46	61	45	56	42	64	73	60
États-Unis	56	57	74	54	53	76	7	12	43	35	41	49
OCDE	58	59	73	68	67	77	37	49	47	55	62	55

1. Période initiale de chômage mais après un délai de carence éventuel. Aucun complément provenant de l'aide sociale n'est supposé accessible en situation d'emploi comme en situation de non-emploi. L'impôt sur le revenu à payer au titre des allocations de chômage est déterminé par rapport aux valeurs annualisées des prestations (c'est-à-dire aux valeurs mensuelles multipliées par 12) même si la durée maximum des prestations est inférieure à 12 mois. Pour les couples mariés, le pourcentage du salaire d'un ouvrier moyen (SOM) concerne un seul conjoint ; le deuxième conjoint est supposé inactif et ne percevoir aucun revenu dans un couple à un apporteur de revenus ou une rémunération à plein-temps égale à 67 % du SOM dans un couple à deux apporteurs de revenus.

2. Après impôt et y compris les allocations de chômage, l'aide sociale, les allocations familiales et les allocations de logement au 60^e mois de versement des allocations. Pour les couples mariés, le pourcentage du SOM concerne un seul conjoint ; le deuxième conjoint est supposé inactif et ne percevoir aucun revenu dans un couple à un apporteur de revenus ou une rémunération à plein-temps égale à 67 % du SOM dans un couple à deux apporteurs de revenus.

Source : OCDE (2004), Prestations et salaires – Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires).

<http://dx.doi.org/10.1787/536115668303>

Pour en savoir plus. ■ Pearson M. et S. Scarpetta (2000), « Que savons-nous des politiques de valorisation du travail ? », Revue économique, n° 31, OCDE, Paris.

Définition et mesure

Les niveaux de prestations nets, calculés à partir des modèles impôts-prestations des pays de l'OCDE peuvent être considérés sous deux angles différents. Lorsqu'on les compare au revenu potentiel perçu par chaque individu dans l'emploi, ils donnent une indication des incitations financières à prendre un emploi pour une personne temporairement sans emploi. Lorsqu'on les compare aux seuils de revenu communément utilisés pour identifier les ménages « pauvres », ils informent sur la capacité des systèmes de prestations d'assurer un niveau de vie suffisant.

Les indicateurs ci-après comparent le revenu « net » tiré de prestations théoriquement accessibles à des personnes ayant des caractéristiques différentes, à trois seuils (40, 50 et 60 % du revenu médian des ménages) traditionnellement utilisés pour mesurer la pauvreté en termes de revenu. Les données se rapportent au revenu d'un couple marié avec deux enfants âgés de 4 et 6 ans, qui est totalement tributaire de l'aide sociale avec ou sans allocation de logement. Des informations complémentaires, limitées aux pays où existe un salaire minimum légal, concernent le revenu disponible d'un ménage comptant respectivement une et deux personnes percevant le salaire minimum. La publication de l'OCDE intitulée *Prestations et salaires* (OCDE, 2004) contient des précisions sur la méthodologie et les hypothèses retenues.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, le niveau des minima sociaux (prestations d'aide sociale et de protection sociale) est en général inférieur aux seuils de pauvreté traditionnellement utilisés dans les études comparatives (graphique SS6.1). Dans tous les pays, les couples avec deux enfants qui sont tributaires de ces prestations disposent de revenus inférieurs à 60 % du revenu médian.

Le graphique SS6.1 permet de distinguer trois groupes de pays. En Australie, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République tchèque, les couples avec deux enfants ayant recours aux minima sociaux disposent de revenus de l'ordre de 40 à 60 % du revenu médian, qu'ils aient ou non accès à des allocations de logement. En Allemagne, en Finlande, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, les minima sociaux assurent aux ménages un niveau de revenu se situant entre 40 et 60 % du revenu médian uniquement lorsque les intéressés ont accès à des allocations de logement. Dans les autres pays, le niveau de revenu assuré par les minima sociaux expose les allocataires au risque de la pauvreté. C'est particulièrement le cas en Espagne, aux États-Unis et en Hongrie, où les prestations d'aide sociale (y compris les coupons alimentaires aux États-Unis) sont très faibles par rapport au revenu de l'ensemble de la population, ainsi qu'en Grèce et en Italie, où il n'existe pas de système universel de revenu minimum pour les personnes en âge de travailler.

Les indicateurs d'adéquation des prestations se fondent sur l'hypothèse que les ménages sont tributaires des prestations d'aide sociale pendant toute l'année, et n'ont pas accès à d'autres flux de revenu (provenant d'autres prestations

de protection sociale, par exemple de chômage ou d'invalidité, ou du travail). Les personnes ne disposant d'aucun autre moyen de subvenir à leurs besoins (voir graphique SS6.1) constituent un groupe que doit résolument cibler la politique sociale. Cela étant, dans la pratique, la majorité des ménages ont accès à d'autres formes de revenu et le système d'imposition et de prestations joue, dans l'ensemble, un rôle beaucoup plus important dans la réduction du risque de pauvreté que ne le suggère le graphique SS6.1.

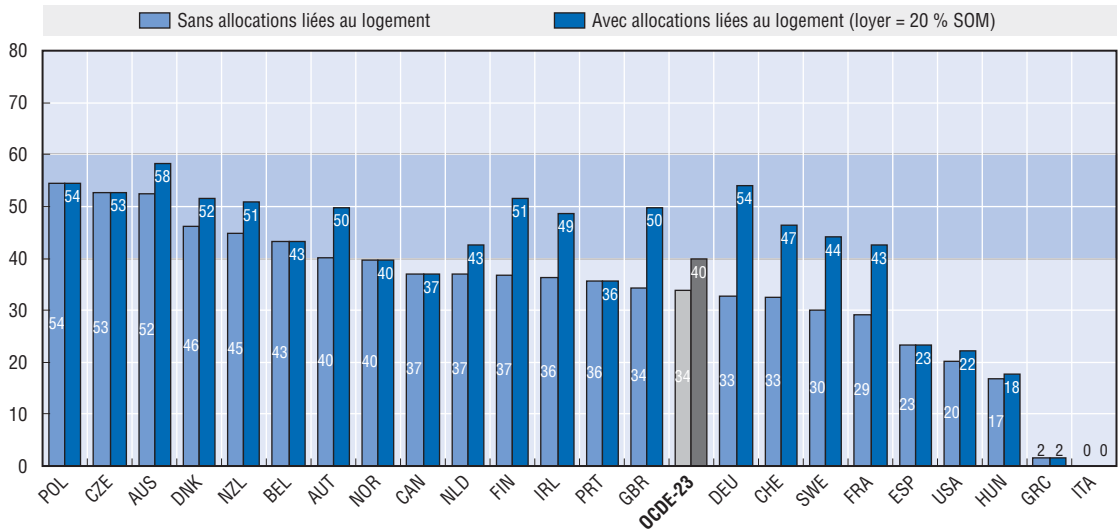
Le revenu professionnel d'une seule personne peut se révéler insuffisant pour permettre à une famille de sortir de la pauvreté. Dans tous les cas, à l'exception de l'Australie, le revenu net d'une famille composée d'un couple avec deux enfants reste en dessous du seuil de 60 % si seulement l'un des parents occupe un emploi à plein-temps rémunéré au salaire minimum (graphique SS6.2). Dans près de la moitié des pays, même deux emplois à plein-temps rémunérés au salaire minimum ne suffisent pas pour faire passer le revenu de la famille au-dessus du seuil de pauvreté situé à 60 % du revenu médian. Ces résultats soulignent l'importance d'autres mesures – telles que l'offre de structures peu coûteuses d'accueil des enfants qui favorise l'emploi des deux parents – pour réduire au maximum le risque de pauvreté des travailleurs à faible potentiel de rémunération.

Indicateurs d'état de la société : Chômage (SS2), Pauvreté relative (EQ1).

Indicateurs de réponses de la société : Prestations de non-emploi (SS5), Dépenses sociales publiques (EQ5).

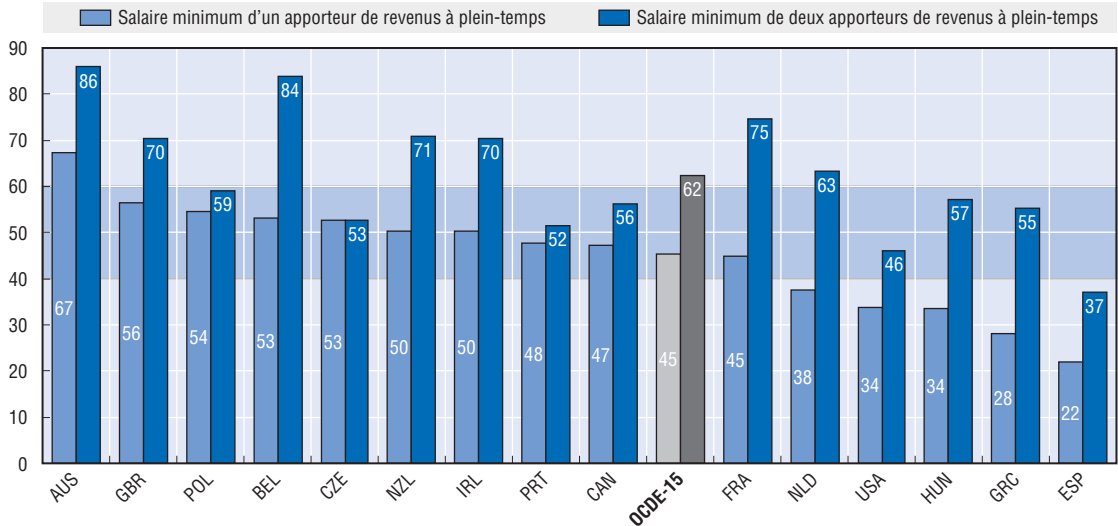
SS6.1. Les niveaux de ressources garantis par les prestations de dernier recours sont généralement inférieurs aux seuils de pauvreté

Revenus nets des bénéficiaires de l'aide sociale en pourcentage du revenu équivalent médian des ménages, couple marié avec deux enfants, en 2001



SS6.2. Pour les travailleurs percevant le salaire minimum, il est essentiel que les deux parents travaillent pour éviter la pauvreté

Revenus nets avec le salaire minimum légal, pour les couples mariés avec deux enfants, en 2001, en pourcentage du revenu médian des ménages



Note : Les lignes horizontales représentent différents seuils de pauvreté, définis comme égaux à 40, 50 et 60 % du revenu médian des ménages. Les pays sont classés par ordre décroissant du revenu net des bénéficiaires de l'aide sociale sans allocations liées au logement pour le graphique SS6.1, et par ordre décroissant du revenu net avec le salaire minimum légal pour les couples avec apporteur de revenus à plein-temps pour le graphique SS6.2.

Source : OCDE (2004), Prestations et salaires – Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires).
Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/501575672456>

Pour en savoir plus. ■ Carone, G., H. Immervoll, D. Paturot et A. Salomäki (2004), « Indicators of Unemployment and Low Wage Traps », Document de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 18, OCDE, Paris. ■ OCDE (2003), *Les impôts sur les salaires : 2002-2003*, OCDE, Paris.

Définition et mesure

Une population dûment instruite et formée est un facteur essentiel du bien-être social et économique des pays comme des individus. Les mesures visant à stimuler l'apprentissage tout au long de la vie revêtent de plus en plus d'importance compte tenu des niveaux de compétences croissants exigés par les progrès constants de la technologie et l'évolution du marché du travail. Le niveau de formation de la population est la variable la plus couramment utilisée pour évaluer le stock de capital humain d'un pays.

Les données relatives aux niveaux de formation présentées ici reflètent le pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint un niveau d'instruction donné. La Classification internationale type de l'enseignement (CITE), qui a été récemment révisée, définit les différents niveaux de formation avec beaucoup de précision (OCDE, 2004, *Regards sur l'éducation*). Les indicateurs présentés distinguent trois grands groupes : l'enseignement primaire et secondaire du premier cycle, l'enseignement secondaire du deuxième cycle, qui comprend l'enseignement postsecondaire non supérieur, et l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et programmes de formation professionnelle supérieure). En ce qui concerne les pays dont les systèmes éducatifs ne divisent pas l'enseignement secondaire en deux cycles distincts, les trois premières années du secondaire sont présumées constituer le premier cycle de cet enseignement. Les données proviennent des enquêtes nationales sur la population active des pays membres.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, à quelques exceptions près, plus de 50 % des personnes âgées de 25 à 64 ans atteignent au moins un niveau de formation de deuxième cycle du secondaire. Dans les pays affichant les meilleurs résultats, la part de la population n'ayant pas atteint ce niveau est inférieure à 15 %. On observe des écarts sensibles en ce qui concerne la proportion ayant un niveau d'études supérieur, celle-ci allant d'environ 40 % au Canada, aux États-Unis et au Japon, à moins de 10 % en Turquie, au Portugal et au Mexique. Dans ces derniers pays, les proportions sont sensiblement plus faibles à tous les niveaux, puisque plus de 70 % de la population adulte n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire et moins d'une personne sur six fait des études secondaires du deuxième cycle (graphique SS7.1). En moyenne, 65 % de la population d'âge actif ont achevé des études secondaires.

La répartition de la population par niveau de formation peut s'exprimer en termes de nombre moyen d'années de scolarité (indiqué par des losanges dans le graphique SS7.1). En moyenne sur l'ensemble des pays de l'OCDE, la durée de la scolarité est légèrement inférieure à 12 ans et elle n'est inférieure à 10 ans que dans quatre pays.

Dans l'ensemble de la zone OCDE, les niveaux de formation ont progressé en l'espace d'une génération. En moyenne, les 25-34 ans sont sensiblement plus nombreux à avoir au moins atteint un niveau de formation de deuxième cycle du secondaire (près de 75 %) que la cohorte des 55-64 ans (50 %).

Les différences de niveaux de formation entre les sexes ont nettement diminué, même si, en 2002, la

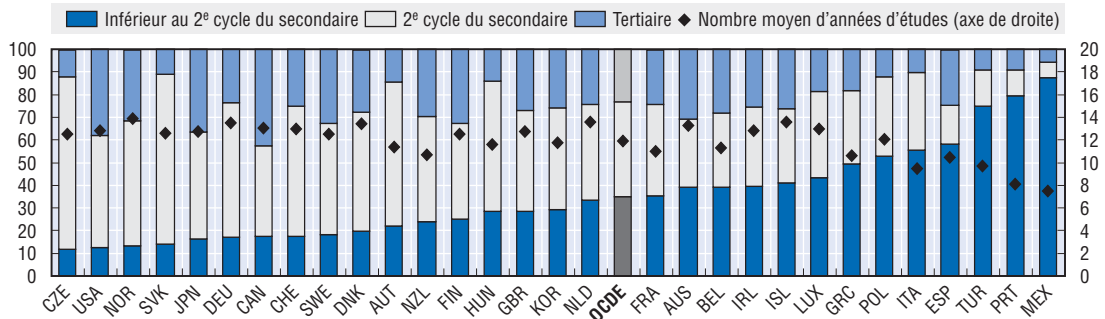
proportion d'hommes atteignant le niveau de l'enseignement supérieur est restée beaucoup plus élevée que celle des femmes en Suisse, en Allemagne, en Corée et au Japon.

Un investissement individuel dans la formation est censé déboucher sur des avantages accrus sur le marché du travail. Le graphique SS7.2 montre qu'un niveau de formation de deuxième cycle du secondaire a une incidence importante sur les niveaux d'emploi. L'impact des études supérieures (par rapport à celui d'un niveau de formation de deuxième cycle du secondaire) est moins évident : dans certains pays – en Pologne, en Grèce, en Turquie et en République slovaque – les taux d'emploi des personnes ayant fait des études supérieures sont beaucoup plus élevés, mais ce n'est pas le cas partout ailleurs. En revanche, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les personnes ayant fait des études supérieures perçoivent des rémunérations sensiblement plus élevées que les personnes ayant un niveau de formation de deuxième cycle du secondaire (écart positif de 50 %), et les gains des personnes n'ayant pas atteint ce niveau de formation sont inférieurs d'environ 20 % à ceux des personnes qui ont achevé leurs études secondaires.

Indicateurs d'état de la société : Emploi (SS1), Chômage (SS2), Inactivité des jeunes (SS9), Pauvreté relative (EQ1), Inégalité des revenus (EQ2).

SS7.1. Écart des niveaux de formation entre pays, 2002

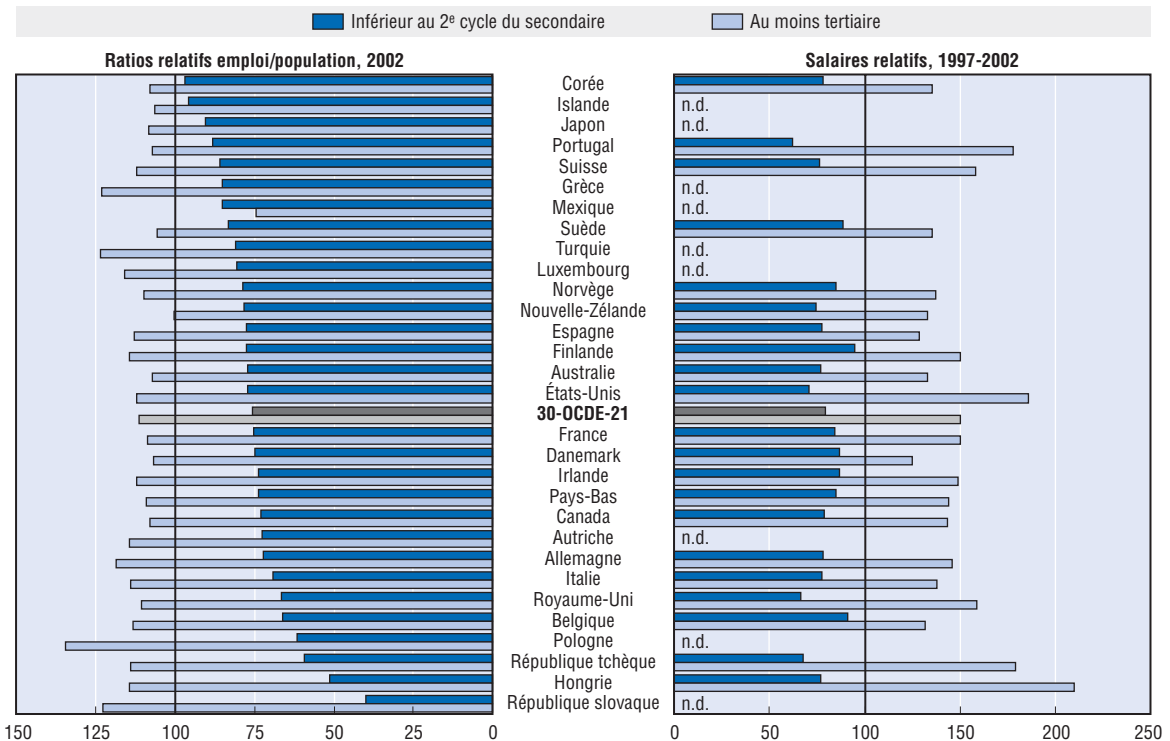
Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par niveau de formation (en pourcentage) et nombre moyen d'années d'études



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de la population des 25-64 ans ayant atteint au moins un niveau de formation du 2^e cycle du secondaire. La classification de l'enseignement secondaire comprend des formations du niveau postsecondaire non tertiaire (CITE 6). Elle comprend également des formations courtes du niveau 3C de la CITE pour les États-Unis, la France, les Pays-Bas, le Portugal, la République slovaque et la République tchèque et certaines formations pour le Royaume-Uni. Dans les autres pays, elles sont exclues. Voir OCDE (2004), *Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, annexe 3, pour la description des programmes de la CITE-97 et des niveaux d'enseignement CITE-97 reportés par pays.

SS7.2. L'obtention d'un niveau du 2^e cycle du secondaire a un impact important au niveau du marché de travail

Niveau par rapport à la population formée au niveau du 2^e cycle du secondaire¹, personnes âgées de 25 à 64 ans



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant des taux d'emploi relatifs de la population ayant atteint un niveau de formation inférieur au 2^e cycle du secondaire.

1. Relatif à la formation du 2^e cycle de l'enseignement secondaire, qui comprend des formations du niveau postsecondaire non tertiaire (indice= 100).

n.d. = Non disponible.

Source : OCDE (2004), *Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/edu/eag2004).

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/426375053841>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain : Premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.

Définition et mesure

La retraite est en général associée à la cessation d'une activité « principale » et à la perception d'une pension de vieillesse. Cependant, l'âge de départ en retraite est difficile à mesurer directement, la définition de la retraite variant entre les pays et entre les régimes de retraite. Les comparaisons internationales de l'âge de la retraite doivent donc utiliser des mesures indirectes. Celles-ci se fondent le plus souvent sur des comparaisons des mouvements de sortie de la population active, connus par le biais des enquêtes sur la population active réalisées par les pays membres. Au-delà d'un certain âge, les personnes sont considérées comme « retraitées » si elles ne font pas partie de la population active au moment de l'enquête. Les départs en retraite « nets » sont estimés à partir de la variation dans le temps de la proportion d'individus au-delà d'un certain âge qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage.

Selon la méthode que l'on utilise pour traiter les données des enquêtes sur la population active, on obtient des estimations différentes de l'âge de la retraite. L'indicateur figurant dans les éditions précédentes de *Panorama de la société* correspond plus ou moins à un concept d'âge de la retraite « attendu ». Celui qui est présenté ici, qui est utilisé dans le cadre des recherches en cours de l'OCDE sur les travailleurs âgés (différents rapports par pays dans la série *Vieillessement et politiques de l'emploi*), mesure l'âge de départ en retraite « effectif » moyen. Ce dernier est défini comme étant la somme des âges divers auxquels les individus quittent la population active, pondérées pour chaque âge, par la proportion de l'ensemble des départs en retraite. Les données se fondent sur les variations des taux d'activité de cohortes de 5 ans, observées à 5 années d'intervalle.

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'âge « officiel » (ou « normal ») d'ouverture des droits à la retraite est de 65 ans pour les hommes comme pour les femmes. Alors que dans certains pays, la perception d'une pension de retraite est soumise à des conditions dans le cas d'un maintien d'une activité rémunérée, dans d'autres, il n'en est rien. Il existe des seuils supérieurs et inférieurs d'âges officiels de retraite dans certains pays. L'Islande, le Danemark et la Norvège font partie du premier cas de figure tandis que la Corée, la France, la Grèce, le Japon, la République slovaque et la Turquie font partie du deuxième cas de figure. Un certain nombre d'autres facteurs influent cependant sur la décision de partir à la retraite, à savoir la situation conjoncturelle du marché du travail, des facteurs démographiques, l'organisation du travail, l'évolution de la structure de l'économie, des considérations culturelles, l'état de santé, les décisions prises par le conjoint et certaines obligations d'ordre privé.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, l'âge « effectif » de la retraite se situe bien en deçà de l'âge « officiel ». En moyenne, dans les 30 pays de l'OCDE, l'âge effectif est de 61.4 ans pour les femmes et 63.3 ans pour les hommes (graphique SS8.1). C'est en Islande et au Mexique, où les hommes travaillent en moyenne jusqu'à 70 ans et plus, que cet âge est le plus élevé et en Europe de l'Est et en Belgique, où les hommes comme les femmes sortent en général de la population active pour partir en retraite à l'approche de la soixantaine, qu'il est le plus bas.

S'il est vrai que l'âge effectif de départ en retraite est inférieur à l'âge officiel dans la plupart des pays, il existe cependant quelques exceptions. En Corée et au Japon, l'âge effectif est supérieur de plus de cinq ans à l'âge officiel en ce qui concerne les femmes comme les hommes. Les

hommes japonais travaillent pendant près de 10 ans après l'âge officiel, la cessation de leur activité « principale » étant associée à l'exercice d'autres activités dont la rémunération plus faible est destinée à compléter leur pension de retraite. De même, en Turquie et en Grèce, les femmes comme les hommes travaillent de 2.5 ans à 4 ans de plus que ne le prévoit l'âge officiel.

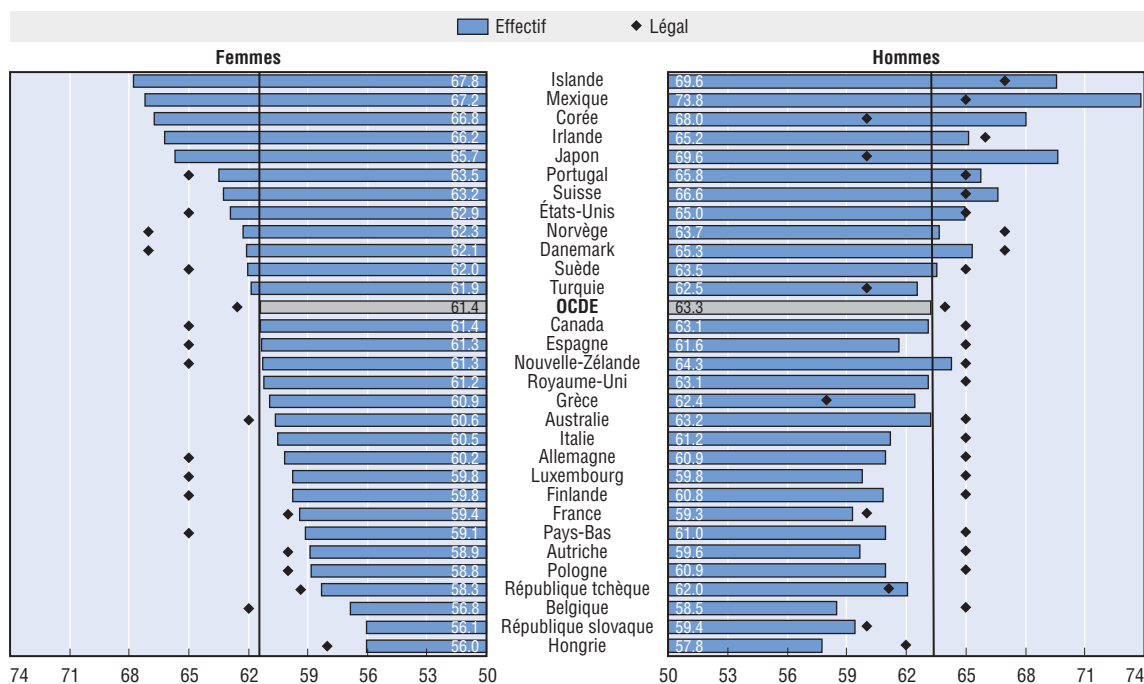
Au cours des 25 dernières années, l'âge effectif de la retraite a nettement baissé dans la plupart des pays de l'OCDE, sauf au Japon (graphique SS8.2) et en Corée. Cette baisse s'est poursuivie au cours de la deuxième moitié des années 90 dans certains pays (par exemple en Pologne et en France) mais on observe plusieurs exceptions. Depuis la fin des années 90, l'âge effectif de départ en retraite a reculé de plus d'un an en Australie, en Finlande (pour les hommes uniquement) et au Royaume-Uni et de deux ans et plus en Italie. L'amélioration de la situation du marché du travail et les réformes des régimes de retraite n'y sont sans doute pas étrangers. Sous l'effet de l'évolution récente de l'âge effectif de la retraite, l'écart entre l'âge de départ en retraite des femmes et celui des hommes a diminué en Italie et dans la plupart des pays de l'OCDE, mais s'est accru au États-Unis.

Indicateurs d'état de la société : Emploi (SS1), Revenu des personnes âgées (EQ4), Espérance de vie corrigée en fonction de la santé (HE2).

Indicateurs de réponses de la société : Taux de remplacement des pensions de retraite (EQ8), Promesse de pension (EQ9).

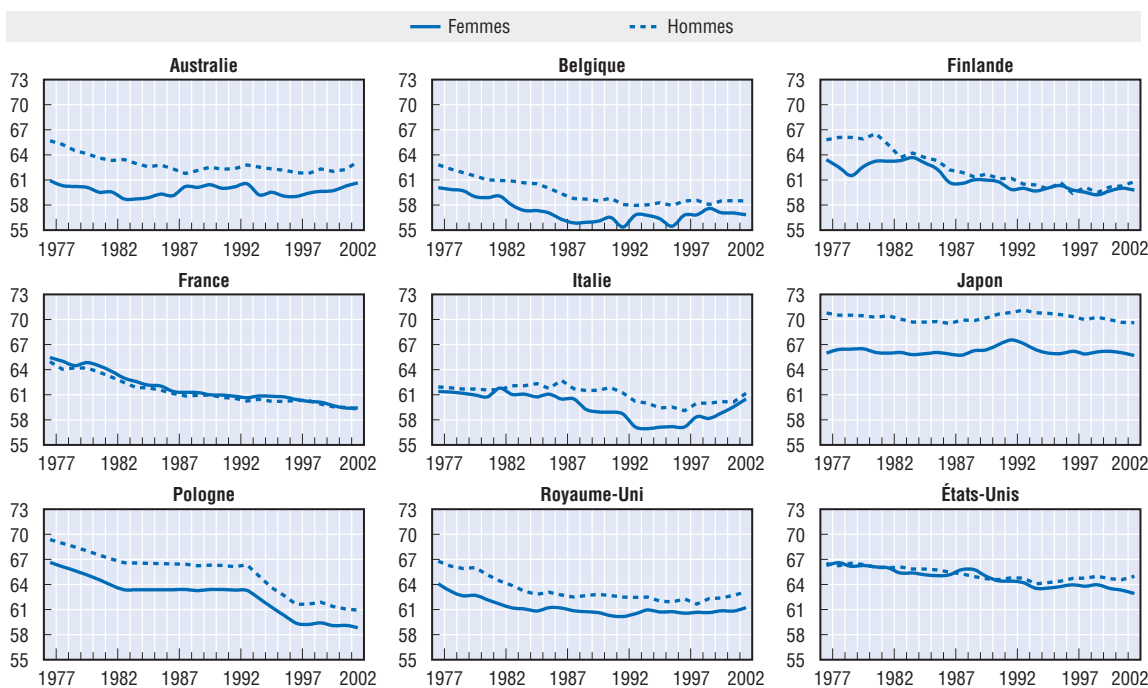
SS8.1. L'âge effectif de départ à la retraite est généralement en dessous de l'âge légal

Âge légal de retraite et âge effectif de sortie de la population active, 1997-2002



SS8.2. La baisse des âges de sortie de la population active se stabilise dans plusieurs pays

Évolution de l'âge moyen effectif de sortie de la population active par sexe, 1977-2002



Note : L'âge moyen effectif de sortie de la population active est basé sur une comparaison, sur un période de cinq ans, des taux d'activité des groupes successifs (par groupe quinquennal) d'actifs âgés de 40 ans et plus.

Source : Estimations de l'OCDE calculée à partir des enquêtes nationales et de l'enquête européenne sur les forces de travail.

Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/451018156848>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (2004), *Vieillesse et politiques de l'emploi*, rapports par pays, OCDE, Paris. ■ Scherer, P. (2001), « Age of Withdrawal from the Labour Market in OECD Countries », *Politique du marché du travail et politique sociale*, Document hors série n° 49, OCDE, Paris.

Définition et mesure

On a toutes les raisons de s'inquiéter du bien-être et des perspectives d'avenir des jeunes gens qui sont sortis du système éducatif et qui sont sans emploi. En effet, de faibles niveaux de formation et l'importance croissante des compétences pour le devenir professionnel sont deux facteurs qui limitent sérieusement les possibilités d'obtenir un emploi offrant des perspectives de carrière pour les jeunes gens ayant quitté le système éducatif sans avoir acquis de qualifications appropriées. Qui plus est, cette situation risque de réduire de manière définitive leurs perspectives de gains et d'accroître la possibilité qu'ils se retrouvent au chômage et connaissent la pauvreté et l'exclusion sociale tout au long de leur vie. On peut craindre que, sous sa forme la plus extrême, la marginalisation des jeunes débouche sur l'usage de stupéfiants, la criminalité et le suicide.

Cet indicateur mesure la proportion de jeunes gens âgés de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans qui, au cours d'une année donnée, ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni actifs, en pourcentage de la population totale du même âge. On entend pas jeunes gens scolarisés, les jeunes qui suivent des cours à temps partiel et à temps plein ; sont exclus de cette catégorie tous les jeunes en éducation non formelle ou qui suivent des activités éducatives de très courtes durées. Les données ont été recueillies par le biais des enquêtes sur la population active des pays membres et se rapportent, en général, aux quatre semaines précédant les enquêtes (OCDE, 2004).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE pour lesquels des informations sont disponibles, environ 8 % de l'ensemble des adolescents (15-19 ans) et 17 % des jeunes adultes n'étaient ni scolarisés, ni actifs, en 2002. On observe d'importantes variations d'un pays à l'autre : au Danemark, au Luxembourg, en Pologne, en Norvège et en France, la proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui n'étaient ni scolarisés ni actifs était inférieure à 4 % alors qu'elle était supérieure à 10 % en Finlande, Italie, au Mexique, en République slovaque et en Turquie.

La probabilité de n'être ni actif, ni scolarisé, ni en formation est beaucoup plus élevée pour les femmes que pour les hommes, et s'accroît avec l'âge (graphique SS9.2). Dans une majorité de pays, la proportion d'individus concernés, des femmes en particulier a diminué depuis le milieu des années 80 (graphique SS9.1). Malgré cette baisse, un tiers, voire plus, de femmes âgées de 20 à 24 ans ne sont ni scolarisées ni actives au Mexique, en République slovaque et en Turquie.

Les différences observées entre les pays en ce qui concerne la proportion de jeunes qui ont quitté le système éducatif et qui n'occupent pas d'emploi reflètent en partie les différences existant au niveau des taux de fréquentation. En 2002, la part des 20-24 ans qui poursuivaient des études dépassait 50 % au Danemark, en Finlande, en France et en Pologne, mais était égale ou inférieure à 25 % au Mexique, en République slovaque et en Turquie. Le fait que les jeunes fassent actuellement des études plus longues que ce n'était le cas il y a une dizaine d'années, a contribué à la diminution de la part des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni actifs.

Après la sortie du système éducatif, certaines caractéristiques du marché du travail et des systèmes de formation influent sur les conditions du passage de l'école à la vie active. D'après les études de l'OCDE sur ce thème, c'est dans les pays nordiques et dans les pays anglophones que ce passage s'opère le plus naturellement, les pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud étant ceux où la transition est la plus difficile (OCDE, 1999). Un accès tardif à l'emploi, outre le gaspillage de capital humain et les risques de marginalisation sur le marché du travail qu'il engendre, conduira de nombreux jeunes à vivre plus longtemps chez leurs parents et à repousser le moment de fonder une famille indépendante, ce qui aura pour effet d'aggraver la baisse des taux de fécondité.

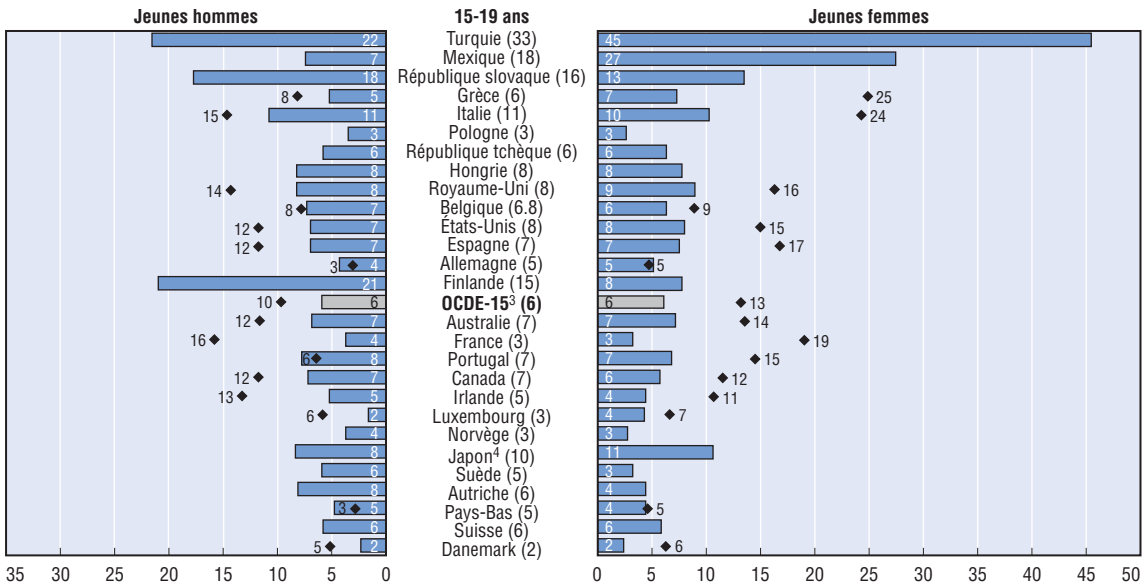
Face au problème des jeunes qui sont sortis du système éducatif mais n'occupent pas d'emploi, les pouvoirs publics ont adopté des attitudes différentes selon les pays. Ils ont le plus souvent adopté des mesures visant à ouvrir davantage le marché du travail aux jeunes, à diversifier plus largement les parcours éducatifs, à mettre en place des programmes actifs du marché du travail et à cibler des interventions sur les jeunes exposés à des risques particuliers (absence de domicile fixe, toxicomanie, criminalité).

Indicateurs d'état de la société : Chômage (SS2), Prestations de non-emploi (SS5), Usage de stupéfiants et décès en résultant (CO5), Suicide (CO6).

Indicateurs de réponses de la société : Niveau de formation (SS7).

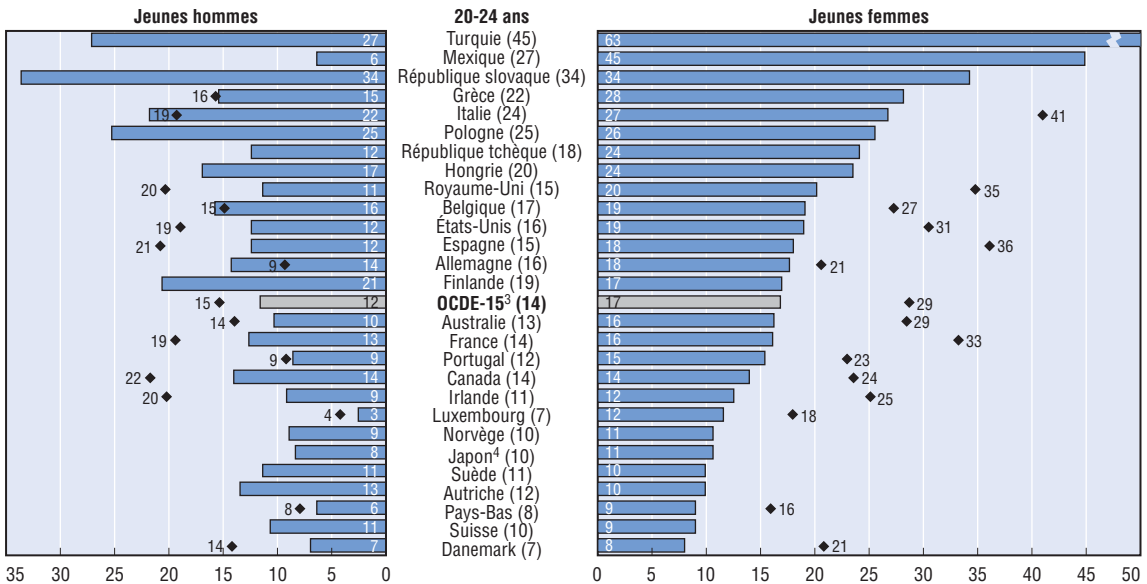
SS9.1. Moins d'adolescents inactifs depuis les 20 dernières années

Proportion des 15-19 ans non scolarisés et sans emploi, par sexe, en 2002¹ (barre) et milieu des années 80² (losange)



SS9.2. Plus de jeunes femmes que de jeunes hommes non scolarisés et sans emploi

Proportion des 20-24 ans non scolarisés et sans emploi, par sexe, en 2002¹ (barre) et milieu des années 80² (losange)



Note : Dans les deux graphiques ci-dessus, les pays sont classés par ordre décroissant du taux des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans. Les valeurs entre parenthèses correspondent à la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi pour les deux sexes en 2002.

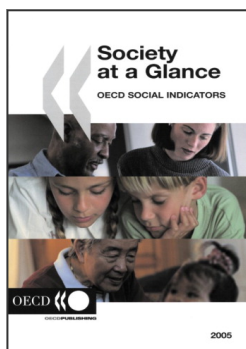
1. 2001 en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.
2. 1984, sauf 1985 au Canada, 1989 aux Pays-Bas, Portugal et Espagne.
3. OCDE-15 correspond aux 15 pays pour lesquels les données sont disponibles pour les deux années.
4. 15-24 ans au Japon.

Source : OCDE (2004), *Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, tableaux C4.2, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/edu/eag2004).
Statlink : <http://Dx.doi.org/10.1787/161441344072>

Pour en savoir plus. ■ OCDE (1999), *Preparing youths for the 21st Century. The transition from education to the labour market*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2002), *Perspectives de l'emploi*, chapitre 2, OCDE, Paris (voir aussi www.oecd.org/els/perspectivesemploi).

Table des matières

Note de synthèse	7
Partie I. Guide d'interprétation	11
Objet des indicateurs sociaux	12
La structure des indicateurs sociaux de l'OCDE	12
Utilisation des indicateurs	14
Description des indicateurs	15
Ce que vous trouverez dans cette publication	21
Bibliographie	22
Partie II. Les indicateurs sociaux de l'OCDE	23
GE1. Revenu national par habitant	24
GE2. Ratio de dépendance démographique	26
GE3. Taux de fécondité	28
GE4. Étrangers et population née à l'étranger	30
GE5. Mariages et divorces	32
SS1. Emploi	34
SS2. Chômage	36
SS3. Ménages sans emploi	38
SS4. Mères de famille en activité	40
SS5. Prestations de non-emploi	42
SS6. Minima sociaux	44
SS7. Niveau de formation	46
SS8. Âge de départ en retraite	48
SS9. Inactivité des jeunes	50
EQ1. Pauvreté relative	52
EQ2. Inégalité des revenus	54
EQ3. Pauvreté des enfants	56
EQ4. Revenu des personnes âgées	58
EQ5. Dépenses sociales publiques	60
EQ6. Dépenses sociales privées	62
EQ7. Dépenses sociales totales	64
EQ8. Taux de remplacement des pensions de vieillesse	66
EQ9. Promesse de pension	68
HE1. Espérance de vie	70
HE2. Espérance de vie corrigée en fonction de la santé	72
HE3. Mortalité infantile	74
HE4. Dépenses totales de santé	76
HE5. Soins de longue durée	78
CO1. Bien-être subjectif	80
CO2. Isolement social	82
CO3. Participation à la vie associative	84
CO4. Naissances chez les adolescentes	86
CO5. Usage de stupéfiants et décès en résultant	88
CO6. Suicides	90



Extrait de :
Society at a Glance 2005
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2005-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2005), « Indicateurs liés à l'autonomie », dans *Society at a Glance 2005 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2005-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.